

paris 2^e

Vivre ensemble le deuxième arrondissement



tout savoir

Pour que Paris respire

Les gaz d'échappement ne sont pas les seuls produits nocifs qui nous entourent. Retour sur le Printemps de l'environnement qui a eu lieu dans le 2^e.

sommaire **du numéro 45 • mai-juin 2009**

4&5 Pour le plaisir **du sport** | Un quartier « **vitalisé** » • **6** Une saison **de cultures** • **8** Dans les **Conseils de quartier**
• **9** Les terrasses **en débat** • **10 Finances**: Paris vous aide • **14** Zoom sur le centre **110 Les Halles**



PRINTEMPS



La rue est à nous !

Des sports place de la Bourse, des grignotages et pique-nique de quartiers, des concerts, des lectures : c'est le moment d'oublier l'hiver, de prendre l'air du 2^e et de rencontrer ses voisins !

Sous l'impulsion de la Mairie, la place de la Bourse devient terre de sport pour cinq week-ends. Rugby, marche nordique, gymnastique suédoise, rollers, escrime, basket handisport, badminton... il y en a pour tous les âges, tous les goûts et aussi toutes les bourses, puisque c'est gratuit ! Des moments de sport-

plaisir à pratiquer seul ou en famille.

Faites la fête !

Il y a aussi une vie en dehors du sport ! Des concerts de toutes sortes vous attendent en mairie et salle Jean Dame. Les repas et grignotages de quartiers se multiplient, circul'livre (organisé par

les Conseils de quartier) est là tous les deuxièmes samedis du mois rue Montorgueil... et, pour danser, n'oubliez pas la traditionnelle Fête de la musique qui vous accueille, cette année encore, dans la cour de la mairie, autour du thème de la chanson française, de la danse et de la bonne humeur...

à noter

- Toutes ces activités sont gratuites et encadrées par des professionnels diplômés.
- Précisions et horaires se trouvent pages 4 à 7 du journal et sur www.mairie2.paris.fr

CANTINES BIO

Jacques Boutault et Roberta Bernard, adjointe en charge de la Vie scolaire et de la Petite enfance, font le tour des restaurants scolaires des établissements du 2^e. Objectifs: déjeuner avec des parents d'élèves et mieux juger de la qualité de l'assiette.



VÉLIB'

Vélib' continue de s'étendre: la station de la rue Vivienne a été agrandie et une nouvelle station a vu le jour rue Saint-Marc. Juste à temps pour profiter des vélos à la belle saison!



EFFERVESCENTRE

Stands, débats, concerts... journée bien remplie au palais Brongniart le 4 avril, pour cette manifestation dynamique entièrement organisée pour les jeunes par les Conseils de la Jeunesse des arrondissements du centre de Paris.



BIODIVERSITÉ

En clôture du Printemps de la Biodiversité, qui a vu se succéder en mairie expositions, débats et conférence, Greenpeace et le Point Info-énergie (au premier plan) ont informé le public des dangers qui menacent notre planète, et des moyens et des actions à la portée de tous pour en freiner le développement.

MODE

Les costumes des élèves d'ESMOD, créés à l'occasion du récent carnaval, ont égayé le hall de la mairie durant quelques semaines. Une occasion d'admirer de près le superbe travail de création artistique réalisé sur ces habits par des élèves... modèles!



Pour une ville solidaire et innovante

Plus personne ne l'ignore. L'économie planétaire est entrée en récession.

La crise financière est devenue une crise sociale aux conséquences humaines parfois dramatiques. Notre ville n'est pas épargnée. Cette crise va avoir une double conséquence pour notre collectivité. D'une part, le nombre de personnes en souffrance, isolées, sans abris et sans ressources va encore augmenter; et, d'autre part, les moyens d'actions budgétaires de la Ville vont être considérablement réduits. En effet, depuis plusieurs années, la Ville finance une grande partie de ses dépenses avec les recettes apportées par les droits de mutation, c'est-à-dire par la fiscalité des transactions immobilières. Or, celles-ci se sont réduites de plus d'un tiers depuis le début de l'année 2009. Outre que faire reposer ses ressources sur la spéculation immobilière, revient à souhaiter que celle-ci se perpétue – avec son cortège de ventes à la découpe et de congés pour vente – la manne immobilière a conduit à ne pas privilégier d'autres sources de financement. C'est ainsi que le gel des impôts locaux durant 8 ans a rendu notre collectivité dépendante des recettes issues des droits de mutation, pourtant très volatiles, comme on le constate aujourd'hui. Les conséquences de cette situation sont de deux ordres. D'une part, il faut poursuivre l'effort de solidarité entrepris par une hausse de la fiscalité modérée et juste (c'est-à-dire ciblée sur la taxe foncière). Et, d'autre part, il faut faire des économies. En la matière, je suggère de privilégier l'abandon des projets dispendieux et inutiles qui ne font pas consensus au sein de la majorité municipale (le plan de vidéosurveillance, la pyramide de bureaux de la porte de Versailles, la reconstruction du stade Jean Bouin et Autolib...) et de se concentrer sur l'essentiel: l'action sociale, le logement, les places en crèches, le bio dans les cantines et les transports. Pour que Paris soit une ville à la fois innovante et solidaire.

Bien cordialement,

Jacques Boutault,
maire du 2^e arrondissement de Paris



La question au maire



Depuis quelque temps, je constate qu'un nombre grandissant de cyclistes roule avec des vélos de piste, dépourvus de freins et de roue libre, ce qui les rend dangereux pour les piétons. Peut-on agir au niveau de la Ville pour faire interdire ces vélos ?
Marcel Apeloig



Ces vélos, qui semblent effectivement faire l'objet d'une mode, sont en infraction avec le code de la route, qui n'est pas du ressort des Mairies. Seule la Préfecture de Police peut agir dans ce genre de cas en verbalisant leurs usagers. Pour atténuer un peu votre propos, je noterai cependant qu'ils sont bien moins dangereux que les deux roues à moteurs ou les voitures, que ce soit au niveau de la santé publique (pollution), ou même en matière d'éventuels accidents. »

Les mercredis
13, 20, 27 mai
École du vélo
Place de la Bourse,
à partir de 14h00

Mardi 12, mercredi 13
et jeudi 14 mai
Marché gourmand
des Terroirs de France
Du n° 1 au n° 23
du boulevard Montmartre

Vendredi 15 mai
L'Autre Écran
Courts métrages
Salle Jean Dame, à 20h00

Mardi 19 mai
Bal des Aînés avec
un récital de Marcel Amont
En mairie, de 14h00 à 17h00

Mardi 19 mai
Écran Libre
Rencontres avec le GREC
Salle Jean Dame, à 19h15

Samedi 23 mai
Papotage et grignotage
de quartier
Place d'Alexandrie

Lundi 25 mai
Conseil d'arrondissement
En mairie, à 19h00

Mardi 26 mai
• **Papotage et grignotage**
de quartier
Rue de Tracy
• **Fête de la Propreté**
Place Goldoni

Jeudi 28 mai
L'Autre Écran
Documentaire
Salle Jean Dame, à 20h00

Mardi 2 juin
Écran Libre
Salle Jean Dame, à 19h15

Les mercredis
3, 10, 17 et 24 juin
École du vélo
Place de la Bourse,
à partir de 14h00

Du jeudi 4
au samedi 13 juin
Opération Club
Vital'Quartier
Inauguration, le mercredi
3 juin, de 18h00 à 20h00
Rue Saint-Denis

INITIATION

Pour le plaisir du sport

Cinq week-ends de découverte et de pratique de dix activités sportives de plein air – gratuites et ouvertes à tous les âges – sont proposés par Jean-Paul Maurel, adjoint au maire du 2^e chargé du Sport, **sur la place de la Bourse**. Programme.



RUGBY

Samedi 9 mai, 10h00-17h00
et dimanche 10 mai, 11h00-16h30

Initiation aux gestes élémentaires du ballon ovale sur le Rugby Park du Paris Université Club, destinée aux 5-10 ans. Ambiance familiale et conviviale...



GYM SUÉDOISE

Samedi 6 juin, 10h00-13h00

Trois séances d'une heure avec La Gym Suédoise Paris Centre: échauffement, étirements, cardio-stretching, musculation et relaxation... Accessible à tous, et à tous les âges, dans un esprit de partage et bonne humeur.



ESCRIME

Samedi 6 juin, 13h30-17h00

Démonstrations et initiations avec les Lames du Marais: escrime baby, fleuret, sabre, épée... Spectacle Grand siècle à 16h00.



ROLLER SKATE

Dimanche 7 juin, samedi 13 juin,
dimanche 5 juillet et dimanche
6 septembre, 10h00-17h00

Démonstrations et initiations tous âges aux différentes disciplines de roller et de skateboard avec le Comité départemental de Roller Skating de Paris. La randonnée de Rollers et Coquillages passera sur la place de la Bourse le dimanche 6 septembre 2009.



MARCHE NORDIQUE

Dimanche 14 juin, 10h00-17h00

Marcher avec des bâtons, c'est activer 600 muscles, accroître ses capacités cardiovasculaires, mieux respirer, soulager ses articulations... Départs toutes les demi-heures à partir de 10h00; promenade à 15h30 dans le Sentier avec l'APSAP-VP et l'Association française de cardiologie.



BASKET HANDISPORT

Samedi 4 juillet, 10h00-13h00

Venez tester le basket en fauteuil avec des habitués. Ateliers organisés par CAP Sport Art Amitié Aventure, seul club de basket-fauteuil de Paris et association qui a pour vocation de sensibiliser au handicap grâce au sport.



BADMINTON

Samedi 4 juillet, 13h30-17h00

avec le Street Badminton Club et **samedi 5 septembre, 15h00-15h45** avec Inter-activités. Jeu de volant à la cour de François 1^{er}, discipline olympique depuis 1992, sport de plage et sport de rue... vous pourriez être surpris!



QI GONG

Samedi 5 septembre, 10h00-13h00

« Discipline de l'énergie » qui regroupe des techniques millénaires d'auto-régulation du mental, de la respiration et du mouvement corporel. Découverte et initiation avec l'APSAP-VP.



CAPOEIRA

Samedi 5 septembre, 14h00-14h45

Démonstrations et initiation à cet art martial qui se pratique au son des chants des anciens esclaves du Brésil.



HIP HOP

Samedi 5 septembre, 16h00-16h45

Danse de rue qui se pratique avec une liberté chorégraphique totale.

Vous êtes attendus nombreux,
seul ou en famille!

En savoir plus
> www.mairie2.paris.fr



: en bref

RENCONTRE AVEC LES HABITANTS

Jacques Boutault, maire du 2^e arrondissement, rencontre les habitants au Café Étienne Marcel (34, rue Étienne Marcel) le mardi 19 mai à 18h30.

ÉNERGIE POSITIVE DANS LE 2^E

Votre mairie a récemment passé son examen environnemental. Son bilan énergétique a été réalisé par une agence indépendante. Résultat ? Très bon, mais peut encore (et toujours !) mieux faire. Avec 150 kWhep*/m²/an de dépense énergétique, et 14 kgCO₂/m²/an d'émanations de GES (gaz à effet de serre), la mairie du 2^e est dans le vert. Elle se place largement en dessous de la moyenne de la consommation énergétique des bâtiments nationaux. Preuve que les efforts mis en place dès 2001 paient !

*Whép : Watt heure énergie primaire.

JOURNÉE DE LA PROPRETÉ PLACE GOLDONI

Des engins de la direction de la propreté de Paris (laveuse de trottoirs, aspiratrice, benne visitable...), une « rue du mauvais exemple », des éboueurs racontant aux enfants des écoles leur journée de travail... ce sera le 26 mai, place Goldoni, pour clore la série de séances d'information sur la propreté en ville à destination des enfants des écoles du 2^e.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Dimanche 7 juin, n'oubliez pas d'aller voter pour élire vos représentants au Parlement européen. Les bureaux de vote sont ouverts de 8h00 à 20h00.

Un quartier « vitalisé »

Rue Saint-Denis, le coup d'envoi de la manifestation parisienne « Dix jours promotions/découvertes Vital'Quartier » est donné le 3 juin à 18h00 en présence de Jacques Boutault et de Lyne Cohen-Solal, adjointe au maire de Paris chargée du Commerce, de l'Artisanat, des Professions indépendantes et des Métiers d'art.

Pendant dix jours, tous les commerçants parisiens participant à Vital'Quartier ouvrent leurs portes pour proposer des réductions sur leurs articles ainsi que des visites de leurs ateliers. Une opération de promotion lancée à l'initiative de la Mairie de Paris. Depuis 2004, la Ville a en effet confié à une société d'économie mixte la mission, unique en France, d'acquérir des magasins inoccupés ou en phase de l'être et d'y réaliser des travaux. Elle les loue ensuite à des commerçants, des artisans ou des professions libérales. Objectif : lutter contre la disparition des commerces de proximité. Six zones prioritaires ont été

retenues à Paris, dont – conformément au souhait qu'avait émis Jacques Boutault – la rue Saint-Denis (et alentours). La rue Sainte-Anne devrait également rejoindre ce dispositif.

Du 4 au 13 juin, dans le 2^e, les boutiques situées dans les rues de Saint-Denis, Greneta et Cléry participent à cette animation commerciale. Une belle occasion de découvrir un caviste et une épicerie « bio », un cordonnier, un pâtissier ou encore de drôles de moyens de transport fonctionnant à l'électricité... et à la force des mollets !

En savoir plus

> www.semaest.fr

> www.mairie2.paris.fr

: CHANTIER DES HALLES : LE CALENDRIER

Le projet de réaménagement des Halles a été voté en Conseil de Paris les 6 et 7 avril. Les travaux débiteront début 2010 par le jardin Lalanne qui, hélas, disparaîtra – un site répondant aux mêmes usages sera aménagé sous l'allée des tilleuls un peu plus au sud. Les travaux de construction de la canopée commenceront mi 2010 par la destruction des pavillons Willerval : livraison prévue fin 2013, en même temps que le jardin. À mi 2013, les travaux sur les voiries de surface et sur le pôle transports seront entamés, ainsi que les aménagements de circulations souterraines. L'achèvement de l'opération est programmé pour la fin 2016.

Samedi 6 juin

Circul'livre

À l'angle des rues Bachaumont et Montorgueil, de 10h30 à 12h30

Dimanche 7 juin

Vide greniers

Rue Beauregard

Jeudi 11 juin

Conseil de quartier Sentier

En mairie, à 20h00

Vendredi 12 juin

• **Remise des dictionnaires aux élèves de CM2**

En mairie, à 15h00

• **Papotage et grignotage de quartier**

Rue de la Lune

• **L'Autre Écran**

Courts métrages

Salle Jean Dame, à 20h00

Vendredi 12

et samedi 13 juin

Festival Drôle de brame !

De 11h30 à 19h30

Passage du Grand Cerf

Samedi 13 juin

• **Accueil des nouveaux habitants du 2^e**

En mairie, de 9h30 à 11h30

• **Fête de quartier**

Place Goldoni,

de 15h00 à 22h00

Mercredi 17 juin

Remise des trophées de natation

En mairie, à 18h00

Jeudi 18 juin

Commémoration de l'appel du Général De Gaulle

En mairie, à 11h30

Vendredi 19 juin

Papotage et grignotage de quartier

Rue Beauregard

Jeudi 25 juin

• **Conseil d'arrondissement**

En mairie, à 19h00

• **L'Autre Écran**

Documentaire

Salle Jean Dame, à 20h00

Vendredi 26 juin

Papotage et grignotage de quartier

Placette des Petits Carreaux

ÉVÉNEMENTS

Une saison de cultures

Des concerts, des lectures, du théâtre, du cinéma...

Le printemps dans le 2^e s'annonce aussi culturel !

L'offre dans notre arrondissement s'élargit et se diversifie.

Témoins : les deux prochains mois fourmillent d'événements et de rencontres musicales, théâtrales, poétiques...

à ne pas manquer.

:DE MUSIQUE :EN MUSIQUES

Musique classique, contemporaine, électronique, chanson française... L'offre est variée !

L'association Cultura Mondiale

propose trois vendredis de concerts en trios, à 19h00 en mairie : musique de chambre le **15 mai**, avec flûte, hautbois et guitare, un concert spectacle, le vendredi **29 mai**, *Veni, Vidi, Vixi* : des textes de Victor Hugo mis en musique (violon, flûte et guitare). Enfin, un concert le **19 juin** : *Oceano Nox* – des poèmes de Baudelaire, Neruda, Tardieu, Guillevic chantés et mis en musique (guitare, hautbois et contrebasse).

Les élèves du **Conservatoire municipal du Centre de Paris** se produisent, quant à eux, le **mercredi 3 juin à 19h30**, toujours en mairie.

Le **mercredi 10 juin à 19h30**, on change de genre avec le premier des **Concerts des 4 saisons** de musique contemporaine, *Pourparlers musique* proposés par le Conservatoire municipal Mozart et l'association Motus. À ne pas rater ! Vivez une aventure musicale étonnante : laissez-vous envelopper dans un bain sonore et musical, un « cinéma pour l'oreille » créé et interprété par Jonathan Prager sur son acousmonium Motus. Cette série de quatre concerts, qui débute par l'Été acousmatique, se poursuivra par un Automne mixte, un Hiver instrumental et un Printemps expérimental.

Le 20 juin, ce sera le 2^e Festival des Arts libres, de 17h30 à minuit, en

mairie. En marge du débat sur la loi Hadopi, l'association Libre accès propose de découvrir des artistes de toutes disciplines qui font le choix de la diffusion de leurs œuvres sous licence libre. Concerts, projections, lectures et... téléchargements sont au programme !

Le 21 juin, de 19h00 à minuit,

pour la traditionnelle **Fête de la musique**, la Mairie du 2^e vous invite à danser en famille dans sa cour, à l'écart de l'agitation des rues. Cette année, ce sera au son de chansons françaises, avec, entre autres, Hervé Domingue et La Djipe qui swingue.

Enfin, le **mercredi 24 juin**, dans le cadre de l'exposition-rencontre (peintures, lectures, débat...) proposée de 18h00 à 22h00 en mairie par **Les Amis de l'atelier du non-faire**, un atelier d'expressions artistiques né au sein de l'hôpital psychiatrique de Maison-Blanche à Neuilly-sur-Seine, ce sera au tour du groupe Légitime démente de se produire dans la salle des expositions.

Venez danser dans la cour de la mairie le 21 juin pour la Fête de la musique !





Le Salon du livre de la jeunesse accueille chaque année en mairie les enfants des écoles du 2^e arrondissement.

: en bref

REJOIGNEZ LE CICA !

Vous animez une association qui œuvre ou a son siège dans le 2^e arrondissement ? Rejoignez le CICA. Cet organisme de propositions et de suggestions vise à une meilleure connaissance des associations entre elles afin qu'elles travaillent ensemble. L'adhésion au CICA s'effectue sur demande de l'association auprès de la mairie, **bureau du CICA : 8, rue de la Banque 75002 Paris**

: DE LIVRES EN POÈMES

Le vendredi 15 mai à 20h00 au centre Cerise, les Ateliers de remue.net proposent « **Les ateliers d'écriture : agir écrire** ». Autour de l'ouvrage éponyme de Pierre Bergounioux, une réflexion sur la pratique de l'écriture en atelier.

Le lundi 18 mai à 20h00 en mairie, dans le cycle « Rencontres citoyennes » organisé dans le cadre d'Une saison de lecture, débat : « **La critique : le citoyen acteur** ».

Le jeudi 4 juin de 9h30 à 16h30, rendez-vous en mairie pour le traditionnel **Salon du Livre de la jeunesse**, en partenariat avec la bibliothèque Charlotte Delbo, qui accueillera plusieurs écrivains venus rencontrer les écoliers et collégiens du 2^e. En soirée, à **20h30**, spectacle autour de l'œuvre de l'écrivaine Charlotte Delbo.

Vendredi 5 juin à 19h30, c'est la remise des prix du **6^e concours de poésie**, avec nos partenaires de La Scène du balcon. Lecture de textes, remise de cinq prix par le jury et pot de l'amitié pour conclure cette soirée chaleureuse et conviviale.

Samedi 6 juin, dans le cadre du Festival littéraire « **Paris s'écrit en toutes**

lettres », un événement autour des mots, atelier d'écriture, bibliothèque Hors les Murs de 18h00 à 21h00 à la bibliothèque Charlotte Delbo.

Samedi 20 juin, Nuit remue.net au centre Cerise. Pour fêter deux années de collaboration entre remue.net, La Scène du balcon et la Mairie du 2^e, grande soirée de lectures en présence de nombreux écrivains.

: DE LA RUE À L'ÉCRAN

Dans le cadre de « L'art est dans la rue », spectacles avec **Macadam Cyrano**, théâtre de rue déambulateur, **le vendredi 29 mai à partir de 19h00**, départ place d'Alexandrie pour finir place du Caire ; et avec **les danseurs des compagnies Giolisu et Jeanne Simone**, **les samedi 6 et dimanche 7 juin**, à l'angle des rues Réaumur et des Petits Carreaux... sans oublier les traditionnelles projections de votre cinéma de quartier, **l'Autre Écran** salle Jean Dame (17, rue Léopold Bellan).

En savoir plus...

- > www.mairie2.paris.fr
- > www.culturamondiale.net
- > <http://remue.net>
- > www.scene-du-balcon.com
- > www.atelierdunonfaire.org

SOLIDARITÉ DES DIRECTEURS DE THÉÂTRES

Trois théâtres du 2^e, l'Opéra Comique, Les Bouffes Parisiens et le Daunou offrent une place gratuite pour une place achetée aux habitants du 2^e qui, faute de moyens suffisants, se privent de sorties culturelles (RMIstes et demandeurs d'emploi en priorité). Ces offres, à retirer aux guichets sur présentation d'un justificatif de domicile, concernent : *Rouge Carmen* le vendredi 19 juin et *Carmen, le film* le vendredi 26 juin à l'Opéra Comique ; *Framboise frivole* les mardis, mercredis et jeudis soirs de cette saison aux Bouffes Parisiens ; *L'Allée du Roi* les mardis, mercredis et jeudis soirs jusqu'au 6 juin au théâtre Daunou.

LES AMIS DE L'ATELIER DU NON-FAIRE

Peintures, lectures de textes et de poésies, concert du groupe Démence précoce, table ronde « Santé mentale et citoyenneté » par les pensionnaires de l'hôpital psychiatrique Maison-Blanche de Neuilly-sur-Marne.
> **En mairie, du 24 juin au 8 juillet – Vernissage le 24 juin de 18h00 à 22h00.**

DANS LES CONSEILS DE QUARTIER

La démocratie en marche

Les Conseils de quartier du 2^e ont tenu récemment leurs séances plénières. Toutes les séances sont publiques. Venez y participer. Petit résumé des sujets abordés.



MONTORGUEIL-SAINT-DENIS

L'étalement des terrasses de la rue Montorgueil a été l'objet d'un débat animé entre des représentants de commerçants, des riverains et des élus (voir p. 9). • Créée récemment, la Commission Développement durable a proposé des actions, telles la création d'une AMAP (Association pour le maintien de l'agriculture paysanne) dans l'arrondissement ou encore la mise en place d'un composteur urbain. • Le réaménagement des Halles et le devenir du palais Brongniart ont été abordés.

Prochaine séance du Conseil

le 4 juin 2009, à 20h30,
centre Cerise (46, rue Montorgueil).



VIVIENNE-GAILLON

Des représentants de l'association Droit au logement sont venus présenter aux habitants du quartier leur démarche en faveur des mal-logés, suite à des interrogations sur leur présence rue de la Banque. • Un point a été fait sur la réduction de la diversité commerciale rue Saint-Anne et alentours, ainsi que sur l'aménagement du square Louvois et de ses abords. • Une réflexion sur l'utilisation des crédits d'investissement du Conseil a été lancée. • Des questions sur la voirie et sur la propreté ont été posées.

Prochaine séance du Conseil

le 8 juin 2009, à 20h00, mairie du 2^e.



SENTIER-BONNE NOUVELLE

Une représentante du PACT de Paris (Protection amélioration conservation transformation) a exposé l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) qui concerne le quartier du Sentier pour une durée de quatre ans (voir Paris 2^e n° 44). • Les résultats d'un recensement des épaves des deux roues ont été communiqués à la mairie. • La nouvelle Commission qui aborde le problème de la prostitution a présenté ses initiatives à venir. • La commission Culture, convivialité et sport a annoncé l'organisation d'un rallye pédestre au cours de l'automne 2009. • Un calendrier des « papotages et grignotages » de quartier a été proposé (voir Agenda p. 4 et 6). • Un vide greniers est prévu le dimanche 7 juin, rue Beauregard.

Prochaine séance du Conseil

le 11 juin 2009, à 20h00, mairie du 2^e.

Le printemps de la démocratie locale

La septième édition du Printemps de la Démocratie locale s'est tenue, samedi 4 avril à l'Hôtel de ville. Cette rencontre annuelle est le rendez-vous incontournable de toutes les instances de la démocratie locale parisienne: Conseils de quartier, Conseils de la jeunesse, Conseils de résidents étrangers, etc. L'édition 2009 a été essentiellement dédiée à la présentation du projet de la charte parisienne de la participation. Celle-ci répond à trois objectifs: populariser les principes de la participation citoyenne, accroître l'implication des Parisiens à la vie locale et développer une culture commune de concertation entre habitants, élus, services administratifs et agents socio-économiques. Avec plus de 400 participants et 8 ateliers, l'édition de cette année a rencontré un vif succès.

> Retrouvez l'actualité des Conseils de quartier

sur www.mairie2.paris.fr,
ou sur leur blog: <http://blog.cdq2.fr>

> Contact en mairie:

Alin Popescu – Tél.: 01 53 29 75 26
Courriel: alin.popescu@paris.fr

EN DÉBAT

L'espace public en partage

Suite aux nombreuses demandes de riverains, les élus du 2^e arrondissement ont décidé de mieux matérialiser l'espace dévolu aux terrasses de la rue Montorgueil où de nombreux abus ont été observés.

Chaque été, les terrasses s'étalent un peu plus rue Montorgueil. De nombreux riverains se plaignent, fort justement, de ne plus pouvoir circuler sur les trottoirs. Les personnes âgées ou handicapées, les parents avec poussette sont contraints de descendre sur la chaussée. Or, malgré le statut de zone piétonne, la circulation est relativement importante sur cet axe. Enfin, les commerçants qui respectent les délimitations de leur autorisation de terrasse pâtissent de la concurrence déloyale de ceux qui en exagèrent.

Pour limiter les abus, les élus ont donc décidé la pose au sol de clous plats, qui délimitent les surfaces des terrasses accordées par la Ville.

En réaction, certains commerçants ont apposé sur leur devanture une pancarte indiquant qu'ils sont « en colère » et que « le quartier est en danger ».



Le dépassement des limites légales dévolues aux terrasses contraint à circuler sur la chaussée.

Pourtant, il ne s'agit pas de remettre en cause l'existence de terrasses qui contribuent au charme et à l'animation de nos rues. Mais ni plus, ni moins de faire respecter la loi ! Une charte

de bonne conduite va donc être élaborée avec les riverains du Conseil de quartier et l'association des commerçants, afin que la rue conserve son attrait et son accessibilité.

..... en direct du 2^e

P. Liénard, président de l'association des commerçants de la rue Montorgueil et propriétaire de la pâtisserie Stohrer



« Il est vrai que certains cafés et restaurants récemment installés ont quelque peu abusé. C'est à la mairie de trouver des solutions au cas par cas. Mais ne généralisons pas. **Ce qui fait la spécificité de Montorgueil, c'est cette ambiance de marché avec ses produits frais et ses nombreuses terrasses.** Quant aux bâches, il faut bien que les commerçants respectent la législation sur le tabagisme en proposant un espace fumeur à leurs clients. Sinon, ils n'ont plus qu'à fermer boutique car ils ne parviendront plus à réaliser leur chiffre d'affaires. »

F. Sarfati, membre du Conseil de quartier Montorgueil-Saint Denis



« Nous sommes pour la floraison des terrasses mais contre la loi de la jungle ! J'ai récemment organisé un parcours exploratoire rue Montorgueil : il est impossible d'aller d'Étienne Marcel à Sentier en fauteuil roulant, avec une poussette ou un caddie en restant sur les trottoirs. Concernant les bâches en plastique, cela fait partie des dommages collatéraux de la loi contre le tabac : écologiquement, c'est **une aberration de chauffer dehors et de laisser les gens respirer une telle concentration de produits toxiques** liés à la cigarette et aux chauffages à gaz. »

ZOOM

Paris s'engage

Trouver un prêt pour faire face à une dépense imprévue ou pour se loger ? C'est de plus en plus difficile, voire impossible pour ceux dont les revenus ne satisfont pas aux minima réclamés par les banques. Pour remédier à cette difficulté, la Ville de Paris vient de mettre en place deux dispositifs – le microcrédit et le prêt Paris Logement – et en prépare un troisième touchant l'emploi.

Microcrédit : faire face à l'urgence

Ce dispositif est destiné aux habitants de Paris et d'Île-de-France. Le prêt alloué au bénéficiaire n'est pas un prêt à la consommation : il devra obligatoirement financer un projet (formation professionnelle, recherche d'emploi...), un bien indispensable (accès au logement, chauffage...), ou permettre de faire face à un événement familial (divorce, décès...). Le montant prêté s'étend de 300 à 3000 € (et jusqu'à 5000 € pour des cas exceptionnels) ; les intérêts sont de 4 % ; et la durée de remboursement, de 6 à 36 mois (et jusqu'à 60 mois pour des cas exceptionnels), sera calculée selon les ressources du demandeur et la nature de son projet. À l'issue du remboursement du prêt, les personnes habitant Paris se verront reverser par la Mairie de Paris la moitié des intérêts payés.

Prêt Paris Logement : taux 0 pour acheter

Il s'agit d'un prêt à taux zéro d'un montant de 24200 € pour une personne seule, ou de 39600 € pour les familles de deux personnes ou plus, remboursable sur 15 ans par mensualités constantes. Il est soumis à des plafonds de ressources et dédié à l'achat d'un logement principal neuf ou ancien, avec ou sans travaux, situé obligatoirement dans Paris intra-muros. Il est cumulable avec le prêt à taux zéro de l'État.

Favoriser l'insertion

Face à la crise économique et sociale, qui touche en premier lieu les popula-

tions modestes et défavorisées, Paris renforce ses actions pour développer l'emploi. La Ville se fixe pour objectif le retour à l'emploi de 12000 allocataires du RMI par an à l'horizon de 2013, et 9000 dès 2009, dont 2200 grâce à l'économie sociale et solidaire. Près d'une centaine de structures d'insertion par l'activité économique emploient actuellement plus de 8000 personnes.

Pour développer le nombre de structures qui emploient des personnes en difficulté tout en créant des services nouveaux pour les Parisiens, la Ville lance un appel à projets, ouvert du 10 avril au 10 juillet 2009. Celui-ci a pour objectifs de multiplier les opportunités d'insertion pour les Parisiens éloignés de l'emploi, de favoriser l'innovation sociale et de développer les emplois dans les domaines des services

à la personne, de l'environnement et du commerce équitable. Les projets lauréats seront retenus à l'automne par un jury associant les professionnels du secteur. Ils bénéficieront de nombreuses aides.

En savoir plus...

> sur le microcrédit

www.microcredit-municipal.fr

Tél. : 0144616555

microcredit-parisidf@creditmunicipal.fr

> sur le prêt Paris-logement

www.paris.fr, rubriques « Urbanisme » / « Aide au logement ».



Paris jeunes : quatre dispositifs pour bouger !

Réaliser un projet culturel, sportif, environnemental ou de coopération avec l'étranger ? S'engager dans des actions de solidarité à Paris ou en région parisienne ? Débuter dans la musique, le spectacle vivant ou les arts visuels ? Partir en vacances ? Destinés aux 16-30 ans, les dispositifs Paris jeunes (Paris jeunes aventures,

Paris jeunes solidaires, Paris jeunes talents, Paris jeunes vacances) sont là pour donner le « coup de pouce » salutaire, aider ceux qui « se bougent » à réaliser leurs projets. Les dossiers sont à retirer tout au long de l'année sur le portail jeunes (www.jeunes.paris.fr).



Les insectes vus par les enfants
des centres de loisirs
du 2^e arrondissement.

Pour que Paris respire

Bien sûr, il y a les voitures. Mais d'autres produits plus sournois empoisonnent aussi notre air, notre santé et une biodiversité de plus en plus fragile. Retour sur le Printemps de l'environnement qui a eu lieu en mairie du 2^e, et sur les mesures prises à l'échelle de la Ville.

Si l'air que l'on respire est pollué, ce n'est pas uniquement en raison du trop grand nombre de voitures et de camions diesel dans nos rues. Pesticides, solvants, colles, peintures... y contribuent aussi largement. Chaque printemps, le taux de pesticide dans l'air parisien augmente en raison du traitement par les particuliers de leurs plantes de balcon. Les plus exposés sont les plus fragiles : bébés, enfants, femmes enceintes, seniors. C'est pour combattre ce phénomène que la mairie du 2^e, avec la Ville de Paris, a lancé une série d'initiatives visant tout à la fois à sensibiliser à la pol-

lution de l'air intérieur et à limiter l'utilisation des produits chimiques dans la maison et au jardin. « *En organisant, lors du Printemps de l'environnement qui s'est tenu dans le 2^e arrondissement du 20 mars au 18 avril, de nombreux événements, conférences et expositions sur ce thème, j'ai souhaité sensibiliser les gens et démontrer qu'il existe des alternatives à l'utilisation quotidienne de produits qu'on ne pense pas nuisibles mais qui peuvent se révéler dangereux pour la santé puisqu'ils sont à l'origine de nombreuses allergies et maladies respiratoires* », explique Jacques Boutault, le maire du 2^e arrondissement.

- **+ de 50 %** des fruits, légumes et céréales consommés en France contiennent des résidus de pesticides.
- **7 %** dépassent les doses limites réglementaires.
- **100 %** des vins non bio contiennent de 4 à 10 pesticides différents...

Que faire à la maison ?

- Aérer 10 minutes par jour même en hiver.
- Proscrire l'achat de produits de jardinage, d'entretien et de bricolage contenant des pesticides, du benzène, des solvants chimiques, ainsi que des composés organiques volatiles. Et privilégier les produits comportant un éco-label.
- Bannir les parfums intérieurs tels que bougie, encens et spray.
- Ne pas fumer à l'intérieur.
- Manger bio de préférence.

...

Premiers concernés, les enfants ont été associés à cette réflexion, en relation avec l'institut Pasteur. Ceux qui fréquentent les centres de loisirs du 2^e ont été amenés, à l'issue d'une présentation, à dessiner des insectes – très utiles à la biodiversité – à partir de photos (agrandies) fournies par les scientifiques de l'Institut. Un résultat plein de poésie : coloré, rigolo, stylisé... Ces insectes n'ont pas fait peur à ceux qui les ont ainsi « croqués » avec application et créativité.

Pourtant, que ne fait-on pas pour les éradiquer ! En poudre, en pulvérisateur, en vaporisateur, à diluer : l'arsenal chimique pour venir à bout des insectes est impressionnant. Pourtant, Duccia Farnetani, ingénieure environnementaliste qui a organisé un atelier à destination des parents lors du Printemps de l'environnement, en est convaincue : *« pour débarrasser des poux nos chères têtes blondes ou brunes, des moyens biologi-*



Les cultures sur les balcons peuvent se passer de l'apport de produits phytosanitaires, dits « pesticides ».



ques sont tout autant, voire plus, efficaces ».

Pour sa part, la Ville de Paris s'est engagée à donner l'exemple. Depuis plusieurs années, les jardiniers qui entretiennent les espaces verts ont considérablement diminué l'utilisation de pesticides. Cette démarche a d'ailleurs valu à 63 jardins parisiens de recevoir le label « Espace vert écologique ». En 2009, 150 autres espaces seront aussi audités, en partenariat avec l'Association citoyenne pour les

La biodiversité agressée à chaque instant

Produits issus de la chimie, les pesticides utilisés à grande échelle par l'agriculture industrielle et intensive moderne constituent une des attaques majeures contre la biodiversité. Avec 76 000 tonnes de pesticides répandus chaque année sur ses

terres agricoles, soit le tiers de l'utilisation de ces produits de l'Europe entière, la France est à la pointe de cette pollution... **Résultat :** on en retrouve absolument partout dans la nature. Dans l'eau bien sûr (90 % des eaux de surface françaises et 61 % des nappes souterraines

sont touchées), mais aussi dans l'air, l'eau de pluie, et... les aliments que nous consommons : plus de 50 % des fruits et des légumes produits par l'agriculture intensive en contiennent. Nos organismes et ceux de nos enfants hébergent ainsi des centaines de molécules toxiques –

dont de très nombreux pesticides. Pourtant, on sait désormais avec certitude que de faibles quantités de pesticides provoquent cancers, malformations congénitales, problèmes d'infertilité, problèmes neurologiques, ou affaiblissement du système immunitaire.



Depuis 2001, les parcs et jardins de Paris ont diminué de près de 90 % leur consommation de pesticides. Ici, le square Louvois.

alternatives aux pesticides, afin d'être crédités du même label. Les jardiniers municipaux reçoivent en outre une formation adaptée à ces nouvelles pratiques, afin d'utiliser de nouvelles méthodes non chimiques comme le choix de végétaux plus rustiques, l'abandon du désherbage, le retour de la binette et l'emploi de produits biologiques. Déjà, la Ville a renoncé au traitement de certains pieds d'arbres : les herbes folles ne sont plus éradiquées... pour le plus grand bien de l'arbre et des passants.

Des biberons écolos ?

Les tout-petits étant les plus vulnérables, la Ville a énergiquement réagi à la récente enquête de l'Association France Santé Environnement qui avait démontré la mauvaise qualité de l'air dans les crèches en France. Au banc des accusés : aération déficiente, produits d'entretien, colles et solvants contenus dans les meubles, mais aussi les différents plastiques qui composent les jouets et les biberons. Ainsi, les biberons des petits Parisiens ne contiendront plus de Bisphénol-A. Par principe de précaution, la Ville a décidé de ne plus en acheter. Toute nouvelle commande de biberons sera soit en plastique sans bisphénol, soit en verre.

En parallèle, la municipalité parisienne a engagé une démarche de haute qualité environnementale (HQE) dans les établissements d'accueil de la petite enfance.

Désormais, dans les marchés passés par la Ville, que ce soit pour l'acquisition de mobilier, des jouets ou des produits d'entretien pour le ménage, figurent des clauses insistant sur l'impact environnemental des produits et leur sécurité sanitaire. Sont notamment exclus tous produits contenant des éthers de glycol ou des dérivés du benzène.

La solution ? Cultiver « bio »

« Si les abeilles venaient à disparaître, les hommes n'auraient plus que quelques années à vivre », aurait dit Albert Einstein. Les abeilles sont, effectivement, en grand danger. Mais si la formule n'est pas scientifiquement prouvée, sa force est de nous faire comprendre que chaque élément de la chaîne vivante est indispensable à l'être humain. Il est donc primordial de mieux évaluer les pesticides pour interdire, a priori, tous ceux qui présentent un potentiel toxique et, surtout, en diminuer considérablement l'usage.

Le danger sanitaire que représente la présence de pesticides dans notre alimentation est une des raisons qui ont poussé le maire du 2^e à mettre en place, depuis 2001, les repas de qualité « agriculture biologique » dans les restaurants scolaires de l'arrondissement. Ainsi, aujourd'hui, près de 60 % des repas servis sont d'origine « bio » ou labellisés. Bien en avance sur le Grenelle de l'environnement qui préconise 20 % de repas bios servis à la cantine en 2012...



Alain Duduoglu

conseiller d'arrondissement délégué à la Propreté et au Commerce de gros

Que doit-on faire des déchets toxiques ménagers (insecticides, herbicides, appâts contre les souris...) ?

Le régime actuel prévoit que les déchets dangereux issus des ménages doivent être déposés dans les quatre déchetteries municipales équipées à cet effet (Porte des Lilas, Porte de la Chapelle, Quai d'Issy et Poterne des Peupliers). Ce dispositif n'est évidemment pas satisfaisant pour les particuliers.

C'est pourquoi, avec Jacques Boutault, je soutiens la proposition du Grenelle de l'environnement, qui devrait obliger l'ensemble des vendeurs de ces produits à les collecter après usage, comme cela se fait déjà pour les piles. La facilité d'accès pour tous est un moyen de lutter contre cette pollution. La meilleure solution consistant à ne plus employer ces produits, rarement indispensables !

Autour de Maryse Bellucci-Dricot (3^e à partir de la gauche), une équipe pluridisciplinaire (professions médicales et paramédicales) assure le suivi des patients.



Un centre d'accueil et de soins en toxicomanie est installé depuis 2004 rue Saint-Denis. Les usagers de drogues y trouvent écoute, confort et sécurité, et bénéficient d'une prise en charge médico-sociale adaptée. Visite guidée sur les pas de sa nouvelle directrice, **Maryse Bellucci-Dricot**.

Un refuge rue Saint-Denis

« **V**ive le 110 Les Halles ! Oh combien nécessaire à la survie ». Dans ce centre d'accueil et de soins spécialisés en addictologie, les murs ont la parole. Une affiche punaisée recueille ainsi les mots des usagers de drogues en grande précarité qui fréquentent le quartier des Halles. Au rez-de-chaussée de cet immeuble situé au 110, rue Saint-Denis (et appelé « 110 Les Halles »), une personne à l'accueil propose une collation, tout en orientant le public vers différents services. Direction le premier étage pour une consultation avec un médecin, une assistante sociale, un psychiatre ou une infirmière. Ou bien le sous-sol, afin de se mettre, pendant quelques heures, à l'abri de la rue. Dans la salle de repos, une dizaine de transats bleus sont alignés. Un couloir, et l'on accède aux douches à l'entrée desquelles sont proposés shampoings, brosses à dents ou mousse à raser. Un coin laverie permet aussi de nettoyer et sécher le linge. Le tout sous le contrôle de quatre accueillants.

« La spécificité de ce centre, anonyme et gratuit, réside dans la globalité de la prise en charge des patients. Même ceux qui vivent dans la grande précarité peuvent voir des médecins pour bénéficier d'une intégration par les soins », explique Maryse Bellucci-Dricot, la directrice du Centre. Assistante sociale de formation auprès d'un public de toxicomanes, elle supervise ce lieu depuis son ouverture et le dirige

depuis septembre 2008. Avec une équipe pluridisciplinaire de 18 professionnels, elle facilite l'accès aux traitements de substitution et propose une prise en charge individualisée. « 580 personnes fréquentent, par an, le 110 Les Halles », précise Florence Sebaoun médecin généraliste. Avant d'ajouter : « Chaque cas est particulier. Certains viennent de façon spontanée, d'autres nous sont adressés par des structures médico-sociales. Il y en a qui sont suivis depuis des années. »

« Le centre s'est parfaitement intégré à la vie du quartier »

Une affluence qui a pu faire craindre à certains riverains une animation excessive autour de ce lieu d'accueil.

Grâce au professionnalisme

de l'équipe d'animation, et aux réunions d'information et de concertation régulièrement proposées par la municipalité du 2^e, il n'en a rien été : le « 110 Les Halles » s'est parfaitement intégré à la vie du quartier.

À l'avenir, Maryse Bellucci-Dricot et son équipe projettent de renforcer la qualité de leur accueil en direction des femmes : elles ne représentent que 5 % des visites au Centre, mais ce sont elles qui sont le plus fragilisées par la vie dans la rue.

Contact

> **Centre 110 Les Halles : 110, rue Saint-Denis**
Tél. : 0155 34 76 20 – Ouvert de 9h30 à 13h00
et de 14h30 à 17h00, sauf les lundis et mercredis après-midi.

LES VERTS **Il aurait fallu de la douceur pour les Halles**

Le Conseil de Paris a voté le projet de rénovation des Halles. Les travaux devraient débuter en 2010 et s'achever en 2016. Et c'est la déception qui prévaut. Bien sûr, nous étions favorables à une réhabilitation du jardin et à une amélioration des conditions d'accès aux transports en commun. Nous avons aussi soutenu le parti pris urbanistique de l'équipe Seura, le seul qui ne construisait pas dans le jardin. Mais, après discussions et débats publics, nous avons le sentiment d'avoir localement été très peu entendus. Le jardin des Halles va être entièrement revu et mis à plat, les arbres qui ont mis trente ans à atteindre leur maturité actuelle vont être abattus. Le jardin des enfants, dit Lalanne, sera rasé. Un autre s'y substituera, plus au sud. On se demande bien pourquoi un tel gâchis, si ce n'est parce qu'il se trouve au débouché de cafés branchés installés sous la future Canopée. La place René Cassin va être réduite et déplacée. Le nombre de mètres carrés de surfaces commerciales va encore augmenter. Pourquoi vouloir tout restructurer alors qu'une simple réhabilitation suffirait ? Pourquoi ne pas se concentrer sur l'essentiel, la mise en sécurité du pôle transport ? En ces temps de crise, engager 760 millions d'euros pour refaire entièrement un jardin et un centre commercial, est-ce bien raisonnable ? **Le groupe des élu(e)s Verts.**

PS **La médiation plutôt que les oppositions**

Après une période d'agitation qui a malheureusement cristallisé les tensions entre commerçants et riverains, une concertation va enfin être lancée entre les différents usagers de la zone Montorgueil-Saint-Denis. S'il fallait effectivement limiter l'extension des terrasses non autorisées, les élus socialistes ont défendu l'idée que des réponses globales et concertées avec tous, devaient être privilégiées pour répondre à la dégradation manifeste de cette zone semi-piétonnière. Cette dégradation s'explique, en effet, par le développement des terrasses mais aussi par la circulation et le stationnement anarchiques dans ces rues. Pour les élus socialistes, il est grand temps de favoriser la médiation plutôt que les oppositions, pour permettre à chacun de vivre ou de travailler en harmonie dans notre arrondissement. L'histoire du 2^e a été marquée par la cohabitation réussie d'activités et de publics multiples sur un même territoire. Seul le dialogue peut garantir cet équilibre : c'est ce à quoi nous travaillons au quotidien.

S. Wiewiorka, P. Schapira, M. des Gayets, R. Bernard, F. Ribard et L. Bureau.

www.elusps-paris2.net – contact@elusps-paris2.net

PC **Un Front de gauche pour changer d'Europe**

Le 7 juin prochain, les citoyens d'Île-de-France devront élire leurs représentants au parlement européen. Après le « non » au traité constitutionnel en 2005 et le passage en force du traité de Lisbonne via la majorité parlementaire, cette élection sera l'occasion de choisir enfin ce que nous voulons pour l'Europe de demain. Pour les communistes, le Parti de gauche, une partie du NPA, des syndicalistes, militants associatifs et citoyens rassemblés dans le Front de gauche, l'Union européenne telle qu'elle est ne répond pas aux exigences démocratiques, sociales, environnementales et économiques du XXI^e siècle, surtout face à la crise du capitalisme. Pire, elle porte une grande responsabilité dans la situation actuelle. Nous considérons donc que les politiques de l'UE doivent être réorientées selon 6 impératifs : l'utilisation de tous les instruments disponibles au service de l'emploi, la tenue des engagements environnementaux et la promotion d'une agriculture non productiviste, le contrôle démocratique des coopérations entre états membres comme des politiques intégrées, la laïcité, le respect des droits humains (régularisation des « sans papiers » et stratégie de co-développement) et la paix. Je vous invite à venir en débattre le 7 mai lors d'une rencontre organisée par le Front de gauche du centre de Paris. **www.frontdegauche.eu**

UMP **Montorgueil, dans les clous ?**

Il faut beaucoup de temps et d'efforts pour améliorer l'image dégradée d'un quartier. Au début des années 1990, Jacques Chirac – maire de Paris – avait approuvé et soutenu la rénovation, pilote en écologie urbaine, du quartier Montorgueil-Saint-Denis. Petit à petit, la limitation de l'accès sur zone via des bornes de contrôle et la réfection des rues et trottoirs en pavages spécifiques avaient redonné du prestige à un quartier qui sombrait. Jusqu'en 2001, les élus et services de la Mairie du 2^e avaient une préoccupation constante pour que les règles qui faisaient le succès de Montorgueil soient scrupuleusement respectées. Puis, la gauche est arrivée aux affaires... À la règle, elle a préféré le laxisme. Propreté, stationnement, circulation, installation des terrasses... les règles instaurées n'ont plus été respectées. Aujourd'hui, le mécontentement d'un grand nombre de résidents pousse le maire du 2^e à réaffirmer l'autorité municipale pour contenir, notamment, l'invasion des terrasses et redonner un minimum de place, sur les trottoirs, aux nombreux piétons. Des clous délimitant chaque terrasse sont désormais plantés. Souhaitons que la Mairie ait, durablement, la volonté de les faire respecter. **Christophe Lekieffre – 06 60 95 33 17 ou lekieffre.christophe@free.fr**

Paris **2^e**

POUR LE PLAISIR 5

WEEK-ENDS PLEIN-AIR

PLACE DE LA BOURSE

Initiations gratuites
Activités pour tous les âges

9 et 10
mai

Rugby
5-10 ans

6 et 7
juin

Gym suédoise
Escrime
Roller - skate

13 et 14
juin

Roller - skate
Marche nordique

4 et 5
juillet

Basket handisport
Badminton
Roller - skate

5 et 6
sept.

Qi gong - Capoeira
Hip hop - Badminton
Roller - skate

